

CCAS DE SOLIGNAC
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 AOUT 2022

Le Conseil d'Administration du CCAS de Solignac s'est réuni à la mairie de Solignac après convocation légale du 23 août 2022, sous la présidence de Monsieur Alexandre Portheault, Président.

Présents : Mmes COIGNAC, BAYLE, BRUNEAU, GUITARD, HAMRI, SEGARD
M. PORTHEAULT, MERZEAU.

Nombre des membres du Conseil d'Administration			
En exercice	Présents	Absents représentés	Absents
13	8	1	4

Procurations et excusés :

- Madame MOURNETAS donne pouvoir à Mme COIGNAC.
- Mesdames FERNANDES, FOURGEAUD et LAFFITTE sont absentes excusées.
- Monsieur GOUJEAUD est absent excusé.

Désignation du secrétaire de séance :

Mme COIGNAC a été élu secrétaire de séance.

N°	Objet
2022DELCCAS006	Demande d'aide financière <u>délibération</u> <u>approuvée</u>
2022DELCCAS007	Publicité des actes <u>délibération</u> <u>approuvée</u>

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant été traité, Monsieur le Président lève la séance à 19h30.

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la transmission en Préfecture et la publication sur le site de la Ville de Solignac, le 1^{er} septembre 2022.

**Le Président du CCAS de Solignac,
Alexandre PORTHEAULT**

